

**Académie
de
Strasbourg**

L'info – n°6

L'insertion professionnelle des apprentis en 2006

Ce document est une synthèse préliminaire à l'étude complète qui sortira ultérieurement.

Les points clés

Au premier février 2006, 67 % des sortants de formation de juin 2005 occupent un emploi, contre 68 % l'année précédente.

La situation professionnelle des filles reste toujours plus préoccupante que celle des garçons : 60 % des filles sont en emploi contre 72% des garçons.

Le diplôme est toujours le meilleur atout pour l'insertion. La proportion d'apprentis de niveaux III et plus en emploi progresse de 4 points en un an (81 % en 2005 à 85 % en 2006) et celle des jeunes de niveau IV reste stable (85 % en 2006).

Pour les apprentis de niveau V, le taux d'emploi varie de 66 % pour ceux ayant obtenu leur diplôme à seulement 49 % pour les non diplômés.

Les formations du domaine de la santé et de la mécanique générale débouchent à 90% sur un emploi.

Les difficultés d'insertion persistent pour les sortants de formation de niveau V des domaines suivants : commerce, coiffure, hôtellerie-restauration et mécanique auto.

Trois catégories de spécialités de formation se distinguent :

Formations caractérisées par des taux d'emploi élevés et une forte proportion d'emplois correspondant au métier préparé :

- formations du tertiaire de niveau III (comptabilité-gestion, secrétariat, commerce),
- formations des services de niveau IV (hôtellerie, santé, coiffure),
- la majorité des formations de niveaux IV et plus dans le domaine de la production ainsi que les formations de niveau V de la construction-énergie et du travail du bois.

Formations amenant souvent à l'emploi mais moins souvent à un emploi conforme à la formation suivie :

- formations du tertiaire de niveau IV : comptabilité-gestion, secrétariat, commerce,
- formations de la production de niveau V : électricité et agriculture.

Accès à l'emploi plus difficile et emploi ne correspondant pas toujours à la formation suivie :

- formations du tertiaire et des services de niveau V : commerce, secrétariat, hôtellerie, coiffure,
- formations de la production de niveau V: moteurs-mécanique auto, structures métalliques et alimentation cuisine.

Premiers résultats issus de l'enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes dans la vie active (IPA) – 2006

Depuis 2004, la part des apprentis en emploi diminue légèrement.

En 2006, 67 % des apprentis ont trouvé un emploi 7 mois après leur sortie du système scolaire, contre 68 % en 2005.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR NIVEAU DE FORMATION

Le diplôme reste toujours le meilleur atout pour l'insertion.

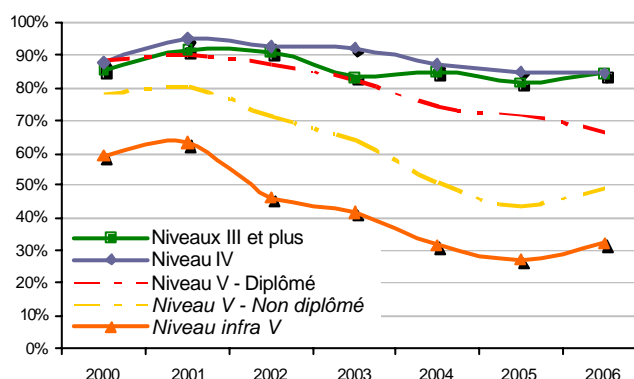
La part des jeunes sortants de niveaux III et plus en emploi augmente de 4 points en un an, passant ainsi de 81 % en 2005 à 85 % en 2006.

Pour les apprentis de niveau IV la proportion de jeunes en emploi reste stable (85 %).

En revanche, les apprentis sortant de formation de niveau V connaissent une baisse de leur taux d'emploi de 2 points, passant ainsi de 64 % en 2005 à 62 % en 2006.

En ce qui concerne les apprentis ayant abandonné le système scolaire au cours de la première année de CAP/BEP (niveau infra V), le taux d'accès à l'emploi progresse de 6 points en un an (33 % en 2006). Il reste néanmoins bien inférieur à la moyenne.

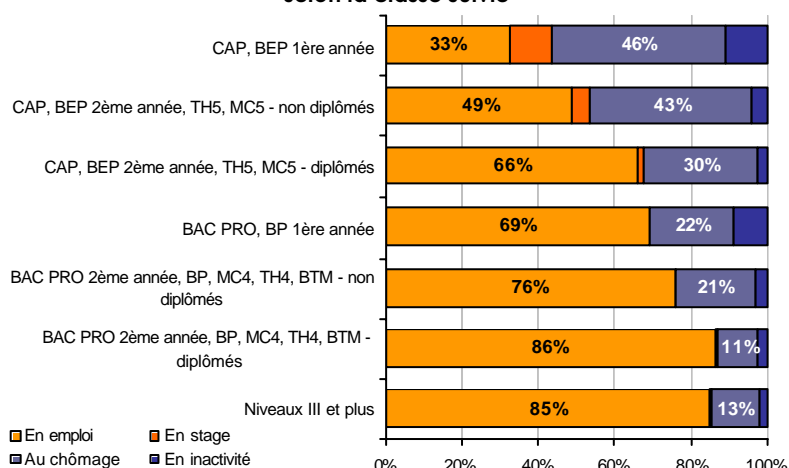
Evolution du pourcentage d'apprentis en emploi, 7 mois après leur sortie du système scolaire, selon le niveau de formation



Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA

L'INSERTION PROFESSIONNELLE SELON LA CLASSE SUIVIE

Proportion d'apprentis en emploi au 1^{er} février 2006, selon la classe suivie



Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA 2006

Le taux d'emploi varie selon le fait de posséder ou non le diplôme.

Pour les jeunes en CAP / BEP non diplômés, le taux d'emploi est de 49 %, alors que pour les diplômés ce taux atteint 66 % (72% en 2005).

A l'issue du bac professionnel, l'obtention du diplôme permet également une meilleure insertion : 86 % des apprentis diplômés sont en emploi, contre 76 % des non diplômés.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR DOMAINE DE FORMATION

Les jeunes sortant de formation du domaine de la santé et de la mécanique continuent à bien s'insérer : 9 jeunes sur 10 sont en emploi 7 mois après leur sortie du système scolaire.

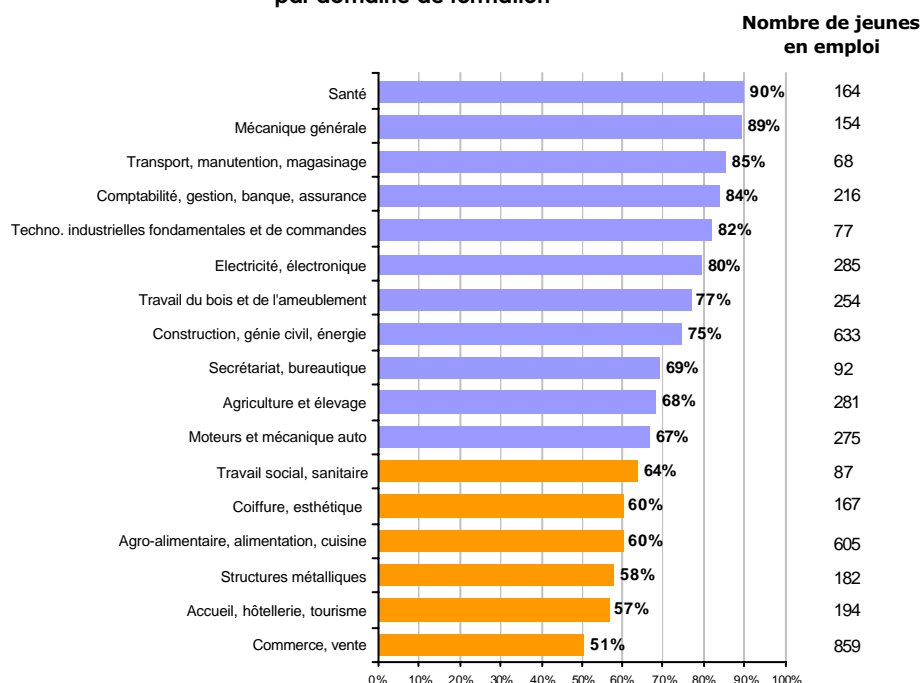
En revanche au niveau V, pour les jeunes sortant du domaine des structures métalliques ou de la coiffure, l'accès à l'emploi est plus difficile que l'année précédente. Par exemple, à l'issue du CAP serrurier métallier, 53 % des apprentis sont en emploi 7 mois après leur formation en 2006, contre 61 % un an auparavant. Le CAP coiffure enregistre également une baisse importante : 68 % des apprentis étaient en emploi en 2005, contre 42 % en 2006.

Les difficultés d'insertion persistent pour les formations :

- du **commerce** (CAP employé de vente)
- de **l'hôtellerie restauration** (CAP restaurant).
- de **l'alimentation cuisine**.

Ces difficultés d'insertion sont probablement aggravées par les profils des jeunes qui sont pris en charge dans les classes de CAP et qui arrêtent leur formation à ce niveau.

Proportion d'apprentis en emploi au 1^{er} février 2006, par domaine de formation



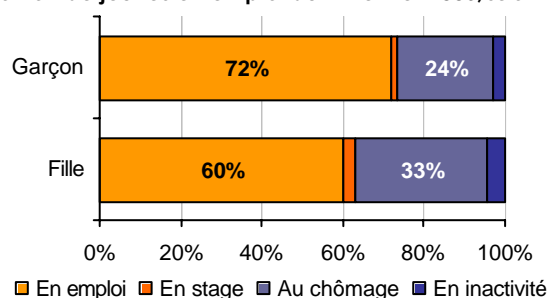
Source : Rectorat - DEPP - Enquête IPA 2006

L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR SEXE

Les filles sont davantage touchées par la dégradation de l'emploi que les garçons, en raison des formations suivies.

Parmi les apprentis, la proportion de garçons en emploi reste stable (72 %), tandis que celle des filles diminue de 2 points.

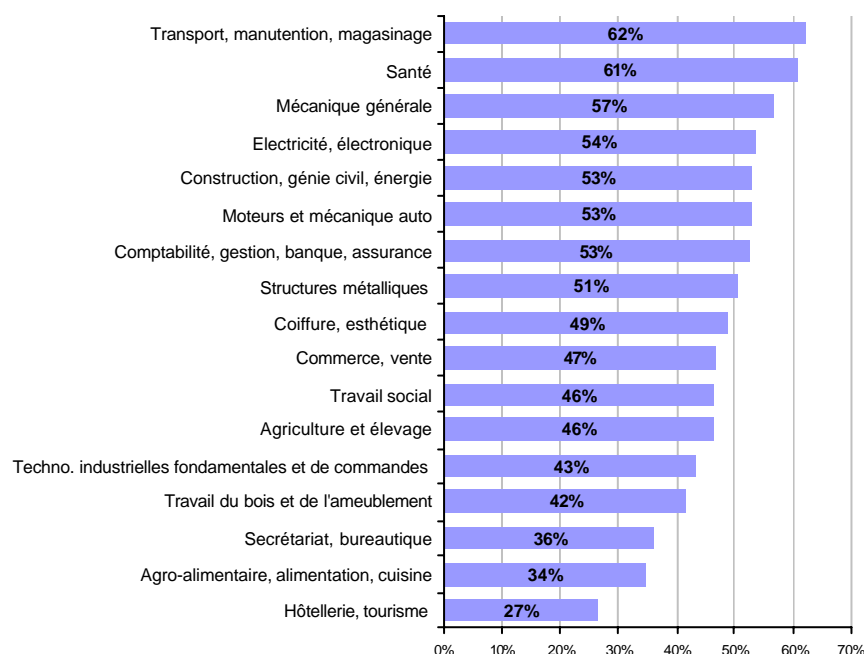
Proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006, selon le sexe



Source : Rectorat - DEPP - Enquête IPA 2006

LE TAUX DE MAINTIEN DANS L'ENTREPRISE

Part des apprentis ayant signé un contrat avec leur ancien maître d'apprentissage, par domaine de formation



Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA 2006

En moyenne près d'un jeune sur deux est recruté par son ancien maître d'apprentissage. Cette

proportion varie suivant le domaine de formation.

A l'issue des formations du domaine du transport et de la santé plus de 6 jeunes sur 10 en emploi sont recrutés par leur ancien maître d'apprentissage.

En revanche, ce taux de maintien est seulement de 36% à l'issue de formations du secrétariat, de 34 % à l'issue du domaine alimentation cuisine et de 27 % pour l'hôtellerie tourisme.

QUEL EST LE NIVEAU DE FORMATION LE PLUS ADAPTE AU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE DOMAINE DE FORMATION ?

● Dans la production, quel que soit le domaine de formation suivi, le niveau IV confère un avantage sur le marché de l'emploi.

Néanmoins, pour les quatre domaines présentés ci-contre, les conditions d'accès à l'emploi sont plus favorables qu'en moyenne dès le CAP ou le BEP.

Il faut noter que dans ces formations le niveau V est plus représenté en terme d'effectifs que les niveaux IV et III.

Comparaison de la proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006, par niveau et domaine de formation de la production

Domaine de formation de la production	Niveaux III et +	Niveau IV	Niveau V
Les sortants de l'apprentissage de niveau V s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail			
Moteurs et mécanique auto	n.s*	87%	58%
Structures métalliques	-	n.s	59%
Alimentation, cuisine	-	86%	62%
Agriculture et élevage	n.s	81%	64%
Le niveau V permet l'accès à l'emploi			
Construction, génie civil, énergie	91%	n.s	77%
Électricité, électronique	n.s	90%	75%
Travail du bois et de l'ameublement	n.s	84%	74%

* n.s : effectifs non significatifs

Note de lecture : 58% des jeunes qui ont suivi une formation de niveau V dans le domaine moteurs et mécanique auto sont en emploi en 2006.

- Dans les métiers du tertiaire et des services, l'insertion après une formation du niveau V est plus difficile qu'à l'issue d'une formation de la production.

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV, confère un net avantage à l'issue des formations du tertiaire et des services.

Les formations de niveau V dans le transport et la logistique et dans une moindre mesure pour celles de la santé, et du travail social permettent une meilleure insertion.

Comparaison de la proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006, par niveau et domaine de formation du tertiaire

Domaine de formation du tertiaire	Niveaux III et +	Niveau IV	Niveau V
Les sortants de l'apprentissage de niveau V s'insèrent plus difficilement sur le marché du travail			
Commerce, vente	75%	71%	45%
Coiffure, esthétique	-	86%	46%
Hôtellerie, tourisme	n.s*	89%	54%
Le niveau V permet l'accès à l'emploi			
Transport, magasinage	-	n.s	81%
Santé, travail social	n.s	90%	63%

Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA 2006

LES JEUNES EN EMPLOI EXERCENT-ILS UN METIER CONFORME A LA FORMATION QU'ILS ONT SUIVIE ?

Proportion d'emplois en rapport avec la formation suivie

Domaine de formation	Proportion de recrutement conforme à la formation suivie			
	Niveaux III et +	Niveau IV	Niveau V	Tous niveaux (hors 5bis)
Santé, travail social	n.s	96%	90%	94%
Accueil, hôtellerie, tourisme	n.s	92%	94%	93%
Comptabilité, gestion, banque, assurance	94%	86%	n.s	92%
Technologies industrielles fondamentales et de commandes	91%	n.s		89%
Mécanique générale	93%	92%	n.s	88%
Coiffure, esthétique		100%	73%	88%
Structures métalliques		n.s	81%	84%
Transport, manutention, magasinage		n.s	80%	83%
Secrétariat, bureautique	93%	88%	n.s	83%
Construction, génie civil, énergie	98%	n.s	80%	82%
Électricité, électronique	n.s	93%	68%	80%
Agriculture et élevage	n.s	77%	78%	79%
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine		94%	75%	77%
Commerce, vente	95%	74%	70%	77%
Travail du bois et de l'ameublement	n.s	n.s	75%	73%
Moteurs et mécanique auto	n.s	87%	61%	71%
TOTAL (incluant les domaines à faible effectifs)	90%	89%	75%	82%

Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA 2006

Plus de 9 jeunes sur 10 sortant d'une formation de la santé et du travail social, de l'accueil hôtellerie tourisme et de la comptabilité gestion exercent un emploi en rapport avec la formation qu'ils ont suivie.

La proportion d'emplois conforme à la formation suivie est élevée pour les apprentis. Néanmoins, elle varie légèrement selon le niveau et le domaine de formation :

- *Coiffure, esthétique* : cette proportion passe de 73 % pour les apprentis sortant de formations de niveaux V (CAP coiffure), à 100 % pour les jeunes sortant du BP coiffure.
- *Moteurs et mécanique auto* : à l'issue de formations de niveau V dans ce domaine, quatre apprentis sur dix en emploi exercent une activité non conforme à la formation suivie. Ceci concerne essentiellement les jeunes sortant du CAP mécanicien en maintenance de véhicules.
- *Electricité, électronique* : la proportion de jeunes exerçant un emploi conforme à la formation suivie, passe de 68% pour les niveaux V à 93 % pour les niveaux IV.
- *Commerce, vente* : à l'issue de ce domaine de formation, la proportion d'emplois conforme à la formation suivie est de 70 % à l'issue du niveau V, de 74 % à l'issue du niveau IV et de 95 % pour les sortants du niveau III.

NOTE TECHNIQUE :

L'enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la performance du Ministère de l'Education Nationale. Elle est réalisée chaque année par les services statistiques académiques dans toutes les académies.

Les élèves qui quittent le système de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 2004/2005, sont interrogés sur leur situation professionnelle sept mois après leur sortie soit au 1^{er} février 2006. Les Centres de Formation des Apprentis réalisent une enquête postale suivie d'une relance postale. A l'issue de cette dernière, une relance téléphonique, financée par l'OREF, a permis d'augmenter le taux de réponse de cette enquête, qui s'élève à 78% en 2006.

Le champ de l'enquête IPA concerne l'ensemble des Centres de Formation d'Apprentis (y compris les CFA agricoles). Dans l'académie de Strasbourg, 36 établissements ont interrogé près de 6 050 apprentis.

Les résultats de ces enquêtes sont exploités aussi bien par le Rectorat que par l'OREF, chacun pour les besoins correspondant à ses missions : aide à la décision en matière de formation, informations pour l'orientation, ...

Toutes les informations chiffrées sur l'emploi et la formation en Alsace

www.oref-alsace.org

Contact : marie-laure.kayali@ac-strasbourg.fr
laurence.moine@region-alsace.eu

L'info – n°5

L'insertion professionnelle des jeunes sous statut scolaire

Ce document est une synthèse préliminaire à l'étude complète qui sortira ultérieurement.

Les points clés

Au premier février 2006, le taux d'emploi des sortants de formation 2004-2005 a diminué de 2 points en un an, passant ainsi de 58 % à 56 %. La situation professionnelle des filles reste toujours plus préoccupante que celle des garçons : 52 % des filles sont en emploi contre 60% des garçons.

Le diplôme reste toujours le meilleur atout pour l'insertion. La part des jeunes en emploi augmente de 4 points en un an pour les sortants de niveaux III et plus, passant ainsi de 71 % en 2005 à 75 % en 2006. En revanche, la baisse la plus importante du taux d'accès à l'emploi concerne les jeunes sortant de formation de niveau IV : 67 % étaient en emploi en 2005, contre 63 % en 2006. Cette part reste cependant largement supérieure à celle des jeunes de niveaux V (43 %) ou Vbis (17 %).

Les formations du domaine de la santé débouchent à 72 % sur un emploi.

En revanche, 4 domaines connaissent une baisse importante de leur taux d'accès à l'emploi :

- Travail du bois et ameublement : diminution de 13 points en un an, passant ainsi de 64 % de jeunes en emploi en 2005 à seulement 51 % en 2006 ;
- Transport manutention : 46 % en 2006 contre 56 % en 2005 ;
- Secrétariat bureautique (45 % en 2006 contre 55 % en 2005) ;
- Travail social (42 % en 2006 contre 56 % en 2005).

Trois catégories de spécialités de formation se distinguent :

Formations caractérisées par des taux d'emploi élevés et une forte proportion d'emplois correspondant au métier préparé :

- formations du tertiaire de niveau III (comptabilité-gestion, secrétariat, commerce),
- formations de l'hôtellerie-tourisme de niveau III et IV,
- formations du domaine de la santé, travail social de niveau III,
- formations de niveaux III et plus dans le domaine de la production (excepté la mécanique générale) et certains domaines de niveau IV (construction, moteurs et mécanique auto).

Formations menant souvent à l'emploi mais moins souvent à un emploi conforme à la formation suivie :

- formations du tertiaire de niveau IV (comptabilité-gestion, santé, travail social),
- certaines formations de la production de niveau IV : électricité, structures métalliques, et surtout chimie plasturgie et technologies industrielles.

Accès à l'emploi plus difficile et emploi ne correspondant pas toujours à la formation suivie :

- formation du tertiaire et des services de niveau V : commerce, comptabilité, secrétariat et transport,
- formations de niveau V de la production : électricité, structure métallique, mécanique générale.

Premiers résultats issus de l'enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes dans la vie active (IVA) – 2006

Depuis février 2001, période où les conditions d'insertion étaient favorables, les jeunes sortis des lycées connaissent une dégradation de leur entrée dans l'emploi.

Au 1^{er} février 2006, 56% d'entre eux sont en emploi contre 58% en 2005.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR NIVEAU DE FORMATION

Le diplôme reste toujours le meilleur atout pour l'insertion.

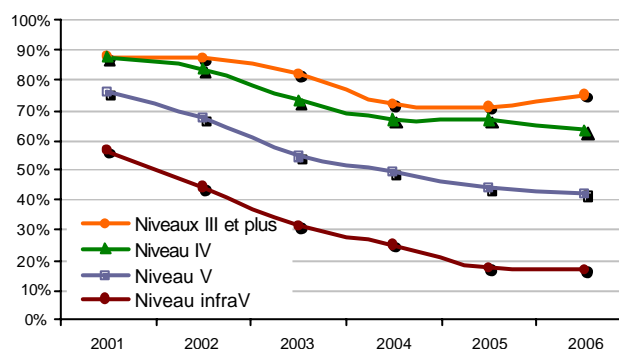
La part des jeunes sortant de niveaux III et plus en emploi augmente de 4 points en un an, passant ainsi de 71 % en 2005 à 75 % en 2006.

En revanche, les lycéens de niveau IV enregistrent la baisse la plus importante de la proportion de jeunes en emploi. Cette part est passée de 67% en 2005 à 63% en 2006.

Pour les niveaux inférieurs au Bac le taux d'insertion est relativement stable mais il reste largement inférieur à la moyenne (tous niveaux confondus) :

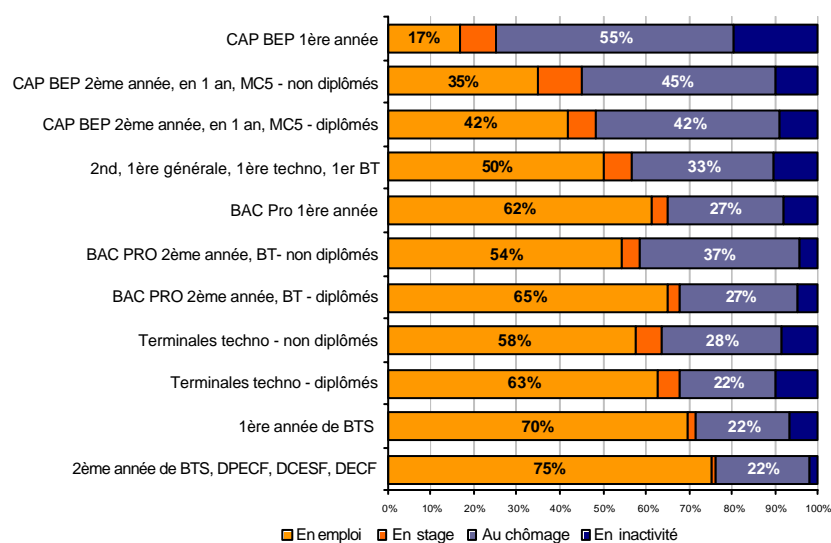
- de 44% en 2005 à 43% en 2006 pour les lycéens de niveau V
- de 18% à 17% pour les niveaux infraV (abandons au cours de la première année de CAP/BEP).

Evolution du pourcentage de lycéens en emploi, 7 mois après leur sortie du système scolaire, selon le niveau de formation



Source : Rectorat – SSA – Enquête IVA

Proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006, selon la classe suivie



Source : Rectorat – SSA – Enquête IVA 2006

Le taux d'emploi varie suivant le fait de posséder ou non le diplôme.

Pour les jeunes en CAP / BEP non diplômés, le taux d'emploi est de 35% (30% en 2005) contre 42% pour les diplômés (49% en 2005).

A l'issue du bac professionnel, les jeunes ayant obtenu leur diplôme s'insèrent nettement plus facilement sur le marché du travail que les non diplômés : les taux d'emploi sont respectivement de 65% et 54%.

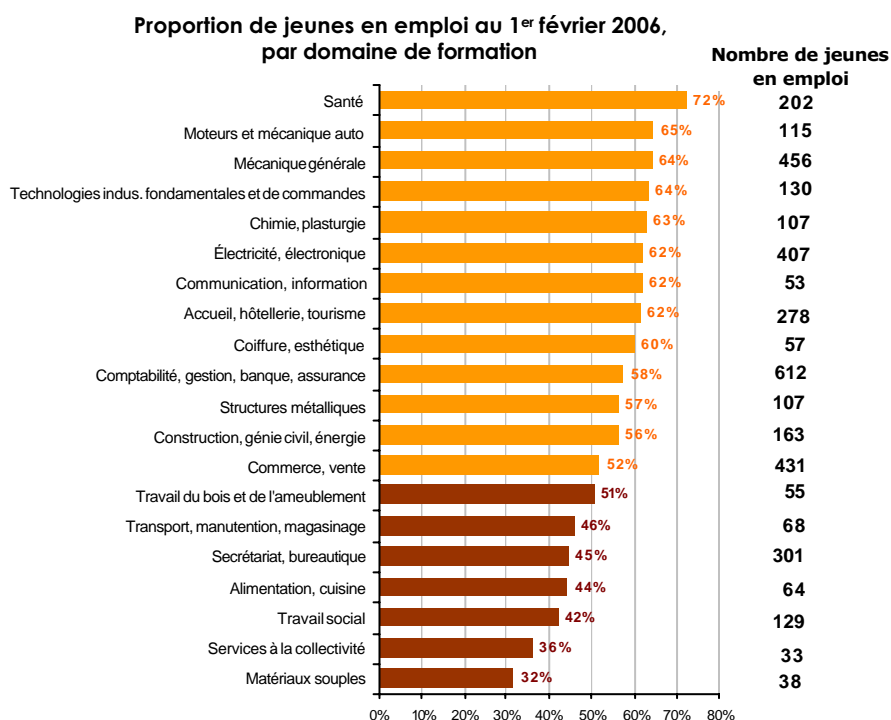
L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR DOMAINE DE FORMATION

Les jeunes sortant de formation du domaine de la santé, continuent à bien s'insérer (+ 3 points en un an) : en 2006 plus de 7 jeunes sur 10 sont en emploi 7 mois après leur sortie du système scolaire.

Les difficultés d'insertion persistent pour les formations alimentation cuisine, et notamment pour le CAP cuisine et le CAP agent polyvalent de restauration,

Le constat est similaire pour les formations relevant du domaine des matériaux souples : accès à l'emploi difficile après un BEP métiers de la mode industries connexes (formation du textile).

Ces difficultés d'insertion sont probablement aggravées par les profils des jeunes qui sont pris en charge dans les classes de CAP et qui arrêtent leur formation à ce niveau.



Source : Rectorat – SSA – Enquête IVA 2006

En 2006, 4 domaines connaissent une baisse importante de leur taux d'accès à l'emploi :

- Travail du bois et de l'ameublement (51% de jeunes en emploi en 2006 contre 64% en 2005) : cette baisse concerne surtout les jeunes issus de formations de niveau V.
- Transport manutention (46% en 2006 contre 56 % en 2005) : forte dégradation de l'insertion professionnelle à l'issue du BEP conduite et service dans les transports routiers (en 2005, près de 8 jeunes sur 10 étaient en emploi, contre 5 sur 10 en 2006).
- Secrétariat bureautique (45% contre 55 % en 2005) : insertion très difficile à l'issue du BEP métiers du secrétariat (17% de jeunes sont en emploi 7 mois après être sorti du système scolaire).
- Travail social (42% en 2006 contre 56 % en 2005) : insertion difficile à l'issue du CAP petite enfance (seulement 25% des jeunes sont en emploi 7 mois après leur sortie de formation et 15% sont en poursuite de formation) et du BEP carrières sanitaires et sociales (36%).

En revanche, 2 domaines enregistrent une hausse importante de leur taux d'accès à l'emploi :

- moteurs et mécanique auto : + 13 points en un an, passant ainsi de 52% en 2005 à 65% en 2006 ;
- Chimie, plasturgie : + 15 points en un an, passant ainsi de 48% en 2005 à 63% en 2006.

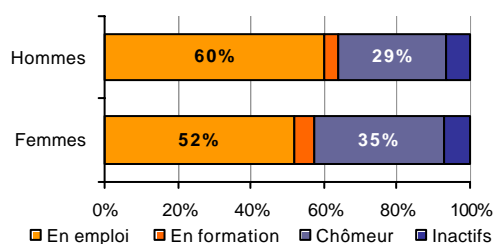
L'INSERTION PROFESSIONNELLE PAR SEXE

Tout comme en 2005, les filles sont davantage touchées par la dégradation de l'emploi que les garçons.

Parmi les lycéens, la proportion de garçons en emploi reste stable, tandis que celle des filles diminue de 3 points, passant ainsi de 55 % en 2005 à 52 % en 2006.

Le pourcentage de jeunes au chômage diminue pour les filles et les garçons au profit de la proportion de jeunes en formation ou en inactivité. Cette part est de 13 % pour les filles (8 % en 2005) et de 10 % pour les garçons (7 % en 2005).

Proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006, selon le sexe



Source : Rectorat – SSA – Enquête IVA 2006

QUEL EST LE NIVEAU DE FORMATION LE PLUS ADAPTE AU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE DOMAINE DE FORMATION ?

Pour les comparaisons ci-dessous, il ne faut pas oublier que la plupart des élèves de niveau V poursuivent leurs études lorsqu'ils le peuvent. Les compétences acquises par les sortants de niveau V ne correspondent donc pas toujours aux profils attendus. De plus, les jeunes sont souvent en concurrence avec les sortants des niveaux supérieurs dans un marché du travail restreint.

● Dans la production, quel que soit le domaine de formation suivi, le niveau IV confère un fort avantage sur le marché de l'emploi.

Néanmoins, pour les quatre domaines présentés ci-contre, les conditions d'accès à l'emploi sont plus favorables qu'en moyenne dès le CAP ou le BEP.

Pour les jeunes issus de formations de niveau V dans le domaine moteurs et mécanique auto, le taux d'accès à l'emploi a fortement progressé en un an. Cette hausse concerne essentiellement les élèves sortants du BEP maintenance véhicules automobiles : 63 % des jeunes sont en emploi en 2006, contre 41% en 2005.

Il faut noter que dans ces formations (hormis la mécanique), le niveau V est plus représenté en terme d'effectifs que les niveaux IV et III.

● Dans les métiers du tertiaire et des services, l'insertion après une formation du niveau V est nettement plus difficile qu'à l'issue d'une formation de la production.

Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV, confère un net avantage à l'issue d'une formation du domaine de l'hôtellerie-tourisme.

Pour les domaines du tertiaire (secrétariat, comptabilité et commerce), le niveau BTS est nécessaire pour s'insérer correctement sur le marché du travail.

Comparaison de la proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006, par niveau et domaine de formation de la production

Domaine de formation de la production	Niveaux III et plus	Niveau IV	Niveau V
Les sortants des formations scolaires de niveau V ne s'insèrent que rarement sur le marché du travail			
Alimentation, cuisine	n.s	50%	45%
Construction, génie civil, énergie	84%	69%	45%
Le niveau V reste acceptable			
Electricité, électronique	85%	68%	50%
Structures métalliques	n.s	76%	51%
Mécanique générale	81%	74%	54%
Moteurs et mécanique auto	n.s	71%	65%

* n.s : effectifs non significatifs

Note de lecture : 45% des jeunes qui ont suivi une formation de niveau V dans le domaine de l'alimentation cuisine sont en emploi en 2006.

Comparaison de la proportion de jeunes en emploi au 1^{er} février 2006, par niveau et domaine de formation du tertiaire

Domaine de formation du tertiaire	Niveaux III et plus	Niveau IV	Niveau V
Les sortants des formations scolaires de niveau V ne s'insèrent que rarement sur le marché du travail			
Secrétariat, bureautique	64%	54%	20%
Comptabilité, gestion, banque	73%	58%	35%
Commerce, vente	72%	59%	38%
Transport, manutention, magasinage	n.s*	59%	39%
Santé, travail social	88%	60%	39%
Accueil, hôtellerie, tourisme	86%	79%	46%

Source : Rectorat – SSA – Enquête IVA 2006

LES JEUNES EN EMPLOI EXERCENT-ILS UN METIER CONFORME A LA FORMATION QU'ILS ONT SUIVIE ?

Proportion d'emploi en rapport avec la formation suivie

Domaine de formation	Proportion de recrutement conforme à la formation suivie			
	Niveaux 3 et plus	Niveau 4	Niveau 5	Tous niveaux (hors 5bis)
Accueil, hôtellerie, tourisme	86%	82%	70%	80%
Alimentation, cuisine	n.s	n.s	77%	69%
Santé, travail social et animation	87%	54%	65%	68%
Construction, génie civil, énergie	75%	67%	58%	65%
Secrétariat, bureautique	83%	55%	32%	64%
Commerce, vente	68%	66%	42%	60%
Structures métalliques	n.s	58%	56%	59%
Techno. industrielles fondamentales et de commandes	70%	35%	n.s	59%
Moteurs et mécanique auto	n.s	66%	45%	57%
Électricité, électronique	70%	59%	41%	56%
Chimie, plasturgie	76%	35%	n.s	55%
Mécanique générale	53%	61%	44%	55%
Transport, manutention, magasinage	n.s	n.s	48%	54%
Comptabilité, gestion, banque, assurance	76%	42%	22%	53%
TOTAL (incluant les domaines à faible effectifs)	74%	56%	49%	60%

8 jeunes sur 10 sortant d'une formation du domaine de l'accueil, de l'hôtellerie et du tourisme exercent un emploi en rapport avec la formation qu'ils ont suivie.

Source : Rectorat – SSA – Enquête IVA 2006

La proportion d'emplois conforme à la formation suivie varie fortement selon le niveau et la spécialité de formation :

- *Comptabilité, gestion, banque, assurance* : cette proportion passe de 22 % pour les niveaux V, à 42% pour les niveaux IV et enfin à 76 % pour les niveaux III et plus.
- *Secrétariat, bureautique* : à l'issue de formations de niveau V dans ce domaine, les deux tiers des jeunes en emploi exercent une activité non conforme à la formation suivie. Ceci concerne essentiellement les jeunes sortant du BEP métiers du secrétariat.
- *Electricité, électronique* : La proportion de jeunes exerçant un emploi conforme à la formation suivie, passe de 41% pour les niveaux V à 59 % pour les niveaux IV et à 70 % pour ceux de niveaux III et plus.
- *Commerce, vente* : des emplois non conformes pour les jeunes sortant du BEP commerce.

Certains métiers recrutent des jeunes qui ont suivi une formation sans lien direct avec l'emploi occupé :

- *Ouvriers non qualifiés de type industriel (15 % des emplois)* : 22 % d'entre eux sont issus de formations du tertiaire (secrétariat bureautique, commerce vente et comptabilité gestion).
- *Employés de commerce (9 % des emplois)* : 29 % proviennent de formation du domaine du secrétariat et de la comptabilité et 7 % de formations du domaine du social et de la santé.
- *Personnel des services directs aux particuliers (9 % des emplois)* : près d'un jeune sur trois est issu d'une formation du domaine du commerce, de la comptabilité ou du secrétariat.

NOTE TECHNIQUE :

L'enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes dans la vie active (IVA) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Evaluation et de la Prospective du Ministère de l'Education Nationale. Elle est réalisée chaque année dans toutes les académies.

Elle interroge les élèves qui quittent le système de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 2004/2005 sur leur situation professionnelle au 1^{er} février 2006.

Dans l'académie de Strasbourg, l'enquête IVA porte sur une centaine d'établissements – lycées généraux et technologiques (hors classes de terminales générales) et lycées professionnels publics et privés (à l'exclusion des établissements privés hors contrat) – qui ont réalisé l'enquête postale, effectuée exhaustivement auprès d'environ 11 120 jeunes.

A l'issue de cette première phase d'enquêtes postales, des relances téléphoniques, financées par l'OREF Alsace, ont permis d'augmenter le taux de réponse des enquêtes : taux de réponse de 76%.

Les résultats de ces enquêtes sont exploités simultanément par le Rectorat et par l'OREF, chacun pour les besoins correspondant à ses missions : aide à la décision en matière de formation, informations pour l'orientation, ...

Toutes les informations chiffrées sur l'emploi et la formation en Alsace

www.oref-alsace.org

Contact : marie-laure.kayali@ac-strasbourg.fr
<mailto:laurence.moine@region-alsace.eu>